



Contester une amende, un pv de stationnement

Par **naw_old**, le **09/10/2007** à **00:34**

il y a une semaine de cela, en voulant stationner mon véhicule dans une impasse, je rencontre des agents policiers qui surveillaient les environs, ayant peur de recevoir une amende je leur demande s'il n'est pas interdit de stationner dans cette impasse que je précise qui est proche de mes amis que je vais souvent voir. L'agent m'informe alors qu'il m'est autorisé de stationner à condition que je ne gêne aucun autre véhicule! Confiant alors je décide de me garer à chaque fois que je vais voir mes amis dans cette fameuse impasse, car sûre de ne pas être verbalisée.

OUI MAIS j'ai reçu il y deux jours une amende et une autre aujourd'hui alors que j'étais garé dans cette impasse où il n'y a pas de panneaux indiquant à l'endroit même qu'il est interdit de stationner!!! que faire? car il s'agit bien là d'une injustice!!!

Par **Adam Kadamon**, le **11/10/2007** à **10:58**

Bonjour,

Je vous invite à prendre connaissance du POST-IT en haut de la page de la liste de sujet. La méthode est compatible avec votre cas.

Joignez néanmoins des photographies des lieux afin de prouver que l'interdiction n'est pas matérialisée.

Cordialement.